



RÉUNION ADHÉRENTS - 8 septembre 2022



- 10H30 : Accueil café
- 11H : Tour de table
- 12H : Actualités
- 13H30 : Méthapéro et repas
- 14H30 : Actualités
- 17H30 : Visite Energie Fermière



70 participants





**CONVIVIALITE
SE RETROUVER
ECHANGER**

I TOUR DE TABLE des adhérents

SECURITE ++++

ACCEPTABILITE LOCALE

RH : FORMATIONS : pas d'élèves,
questions sur la pérennité biogaz en
France

CHARTRE AAMF & contrôles ICPE

POLITIQUE & REGLEMENTAIRE

Transposition Red II

Freins aux soutiens politiques

ECONOMIE +++

Consolider nos outils à tous les niveaux

1/ coupures d'électricité = DELESTAGE

2/ CHARGES

- Crise ENERGIE
- ECONOMIE : augmentation exponentielle charges
- PRIX DE L'ELECTRICITE
- Montant ARENH ?
- Autoconsommation gaz et electr
- Économie d'énergie
- PRIX des pièces à changer
- Maitrise charges du chantier
- Valeurs CIVE
- Contrats de maintenance

3/ PRODUITS

- Nouveau tarif injection : + inflation ?
- CONTRAT D'ACHAT
- MARCHÉ LIBRE
- Bio GNV
- Autonomie sur nos fermes +++
- Valeurs Digestat
- PROJETS : stand by /
Développement nouveau projet /
Recours PC ICPE



II ACTUALITES

1. Crise énergétique
2. Coupures d'électricité
3. Prix de l'électricité : contractualisation/consommations/autoconso
4. En construction
5. En fonctionnement
6. Agenda VAM
7. Actualité Politique et réglementaire AAMF
8. Nouveaux sujets techniques VAM



II ACTUALITES

1. Crise énergétique

- Philippe JALLAIS, SOREGIES



Point sur la crise des marchés de l'énergie septembre 2022





Introduction



Points de contexte:

- Une crise du marché du gaz avec une évolution « verticale » des prix du gaz
- La décarbonation qui s'accélère sous la contrainte: impact sur les prix du CO2
- Un marché européen de l'énergie calé sur le prix de production du dernier kWh nécessaire (gaz notamment)
- Une capacité de production nucléaire historiquement basse
- Une sécheresse historique qui conduit à une faible capacité de production hydroélectrique
- Un pari des acteurs du marché qui considère aujourd'hui la France comme le maillon faible du système électrique Européen (prix du peak en France deux fois plus élevé qu'en Allemagne)

UN MARCHÉ ET UN MODÈLE À BOUT DE SOUFLE



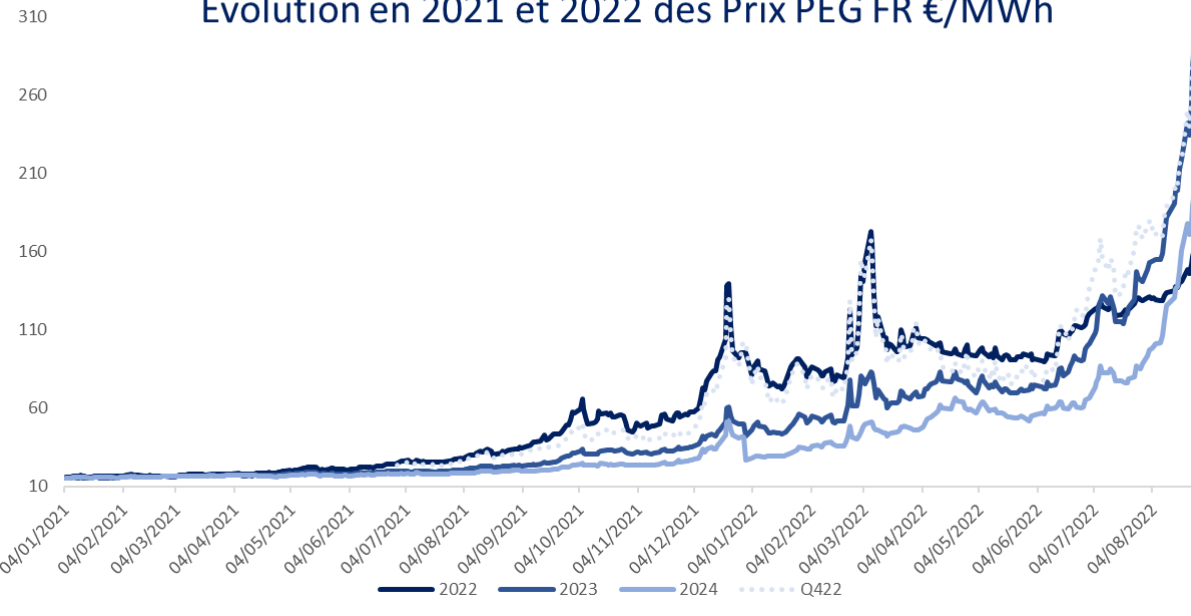
Une crise historique du marché du gaz



Le CO2 avoisine les 100 €/t, suivant les politiques de transition énergétique de plus en plus ambitieuses et les conséquences du transfert à court terme de consommations de gaz vers le charbon et demain le pétrole

x 3 en 18 mois

Evolution en 2021 et 2022 des Prix PEG FR €/MWh



Evolution en 2021 et 2022 du Prix CO2 FR €/MWh



En 18 mois, le prix du gaz a été multiplié par 20 sur fond de crise ukrainienne

300 €/MWh en 2023



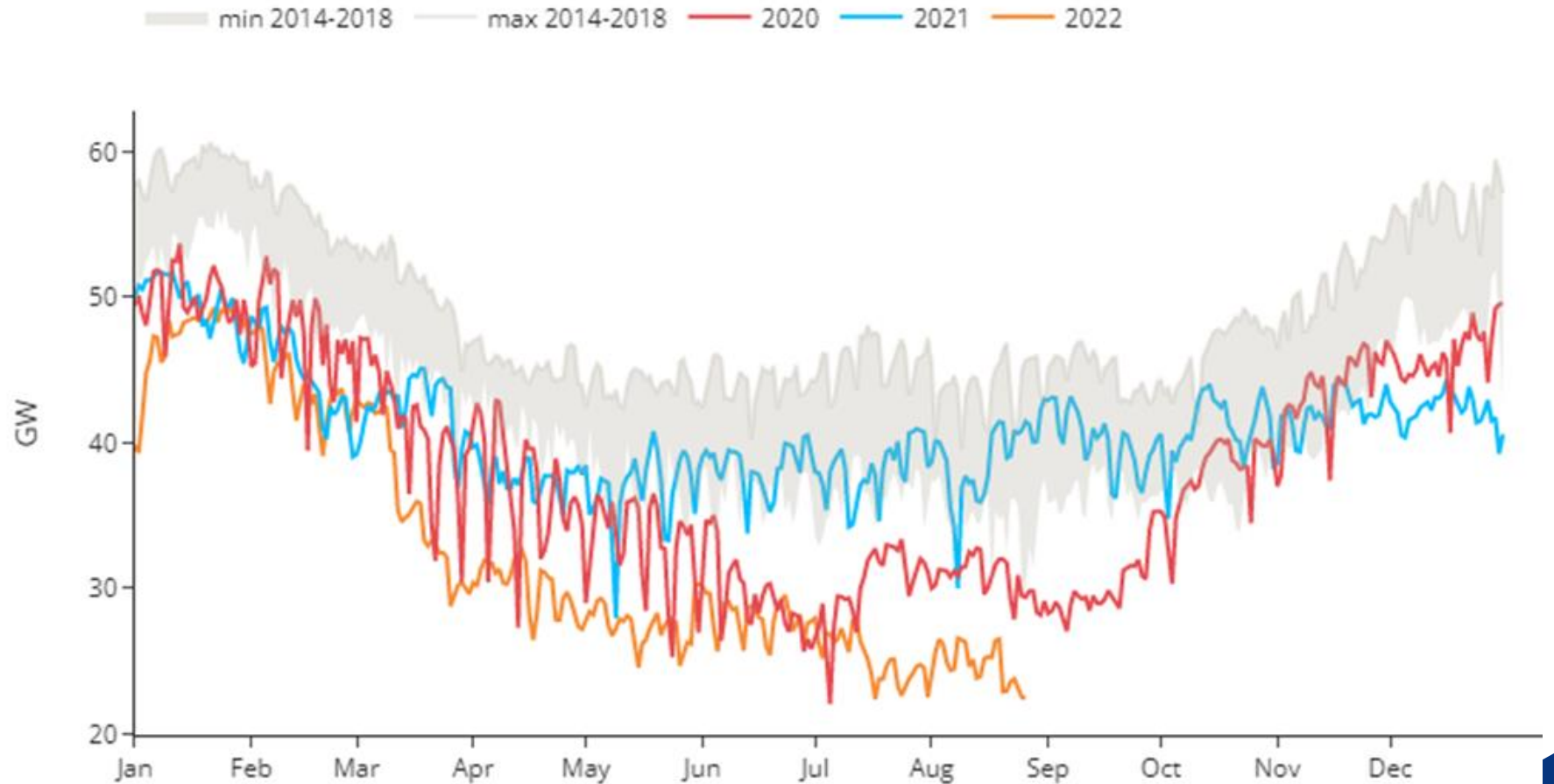
Une disponibilité nucléaire catastrophique



**Disponibilité 2022
autour de 25 GW sur 60
GW au maximum.**

**Inférieure à l'année
2020, déjà extrême
(covid), et surtout
presque 2 fois
inférieure à 2021 et
2014-2018.**

**Pas de signe
d'amélioration dans les
mois à venir, il y aura
surtout plus d'arrêts
pour corrosion ou de
décalages de
maintenance.**



Prix de gros de l'électricité: un effet boule de neige que plus rien n'arrête en France depuis la mi-juillet

S'ajoutant à l'évolution du gaz et du CO2 et aux problèmes de disponibilité des centrales nucléaires, la sécheresse diminue la production de manière drastique

CAL23 dernière semaine d'août:

+ 400 €/MWh en une semaine

+ 200 €/MWh en une journée



Prix de gros de l'électricité: un effet boule de neige que plus rien n'arrête en France depuis la mi-juillet

Date 06/09/2022
Heure 11 h

Prix de clôture

	Elec	Gaz	CO2
oct-22	626,63	186,00	74,05
nov-22	1182,49	221,53	74,26
déc-22	1250,00	236,98	74,35
janv-23	1177,64	238,35	74,45
Q4-22	1017,76	214,76	74,45
Q1-23	1060,00	232,61	75,25
Q2-23	412,17	192,21	76,05
Q3-23	376,06	177,50	76,77
2023	625,44	195,31	77,51
2024	307,22	121,80	82,48
2025	244,83	76,99	89,28



Fourniture d'énergie: Plan Moins c'est Mieux





GRD: préparation de l'hiver 2022-2023





II ACTUALITES

1. Crise énergétique

- ce que l'on vit aujourd'hui n'était pas dans les scenarios
- Personne n'imagine comment ça va se passer ; le modèle actuel de marché ne fonctionne plus ; 9/09 ministres européens (règles, effets, échéances ???)
- Certaines industries sont à l'arrêt aujourd'hui (cher et ne peuvent payer) : verriers
- Offre faible :
 - La production d'électricité n'a jamais été aussi bas (36/56 centrales à l'arrêt ; pas assez eau froide ; barrages vides)
 - si pas d'eau, encore moins de nucléaire et hydroélectricité
- Demande forte : Il faudra à tout prix réduire consommation : -10% dès septembre 2022
- Demande forte / offre faible => délestage tous les jours en priorité sur les activités non essentielles : industriels, par zone géographique (sinon risques d'écrouler réseau électrique = black out ; prend des semaines avant d'être remis en route)
- Plan black out à éviter ... mais possible, scénario en préparation, surtout si hiver froid



II ACTUALITES

2. Coupures d'électricité pour délestage réseaux

- Demande forte / offre faible => délestage tous les jours en priorité sur les activités non essentielles : industriels, par zone géographique (sinon risques d'écrouler réseau électrique = black out ; prend des semaines avant d'être remis en route)
- Plan black out à éviter ... mais possible : scénario en préparation, surtout si hiver froid



Anticipez le scénario de coupures
d'électricité / 2-3H pour cet hiver :

**Savez vous comment agir pour
fonctionner en toute sécurité ?**



Avez-vous un groupe électrogène ?

OUI

NON

➤ Quelle puissance ?

➤ Savez vous ce qu'il secours ?

➤ Le plein est-il fait ? 😊

➤ Gestion évacuation biogaz

➤ La torchère ne fonctionne pas

➤ Organe de sécurité

➤ Ventilateur gazomètre

➤ En cas de pluie ou de vent fort

➤ Anticiper l'arrêt des équipements avant la coupure imposée :

➤ (cogé, épurateur)

➤ Limiter la charge des équipements type broyeurs, vis, convoyeur

➤ ...



II ACTUALITES

2. Coupures d'électricité pour délestage réseaux

Solutions envisagées par les adhérents lors des coupures d'électricité pour fonctionner en toute sécurité :

- ⇒ Être présent au minimum à 2 personnes sur le site avec lampes ATEX
- ⇒ Onduleur et groupe électrogène
- ⇒ AU MINIMUM :
 - ⇒ Garder le contrôle sur la supervision (températures, sondes de niveaux, ...).
 - ⇒ Faire fonctionner la torchère, gazomètre, aération locaux ATEX, agitation parties hautes (contrôle visuel du bon brassage)
- ⇒ Prudence au redémarrage : redémarrer progressivement les disjoncteurs



II ACTUALITES

2. Coupures d'électricité pour délestage réseaux

Solutions envisagées par les adhérents à court terme (prévention):

- Groupes électrogènes opérationnels
- Torchère fonctionnelle
- Mettre en place une fiche de procédure : faire disjoncter ce qui n'est pas essentiel
- Envoyer un courrier au préfet de mon département = cf modèle de courrier ci-joint
 - Notre site est-il concerné par les coupures d'électricité programmées (délestage pour éviter le black out)?
 - Si oui, merci de considérer notre site comme « activité essentielle et prioritaire » pour que nous puissions continuer à fournir de l'électricité ou du biométhane sur le réseau.
- VAM a alerté le vice-président de région le 5/09 + AAMF envoie aux Préfets/DREAL



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

- Philippe JALLAIS, SOREGIES,
- Christophe FOUICHE, pilote VAM GT achat électricité
- Mathieu VECHAMBRE, pilote VAM GT achat électricité



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

➤ Philippe Jallais / Christophe Fouché:

- Contractualisez au minimum pour 2023
- Comment contractualiser ?
 - Prix de marché / ARENH
 - L'ARENH fait baisser le prix
 - Quel % ARENH pourra t'on avoir ?



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

➤ Mathieu VECHAMBRE :

- **Comment j'ai contractualisé**
- **Diffère mise en service pour consommer > 01/01/2023**
 - 2022 : 650€
 - 2023 : 190€ à 90% ARENH: mise en route du broyeur 1er janvier 2023 ; épurateur fin janvier
- **+7% charges totales = absorbées par + 20Nm3**



Etes vous intéressés pour vous grouper pour contractualiser / année ?

Si ça vous intéresse de vous regrouper,

rapprochez vous des autres sites VAM qui sont dans la même année de fin de contrat que vous

(CONFIDENTIEL – renseignez vous auprès de contactterrainvam@gmail.com)

VAM peut faciliter vos échanges



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

Solutions envisagées par les adhérents :

- Contractualiser au minimum pour 2023 directement ou via un courtier
- Groupe électrogène : 400€/MWH (ex : 8L gasoil/heure = 35KWé)



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ **MT réduire les consommations/** MLT autoconsommation

- Grégory VRIGNAUD, animateur VAM économie



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

Solutions proposées pour les adhérents :

➤ Outil Excel de saisie commun mis à disposition aux adhérents VAM

1° Connaître mes postes de consommation

2° Me comparer aux autres pour identifier les « Victoires rapides »



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

1° Connaitre mes postes de consommation

Détail des équipements électriques et de leur fonctionnement Nom site métha : Test

Poste (choisir dans le menu déroulant)	Matériel			Puissance			Temps utilisation			Conso	
	Type (menu déroulant)	Détail	Nombre machine	P max en KW	% de charge en fonct.	P Moy totale Kw	he/J	J/an	Tot he/an	KWh/J	KWh/an
TOTAL			19	92,5		65,745				2 131 Mwh	288 Mwh
Gestion digestat	Presse vis	Bauer 1050	1	5,5 Kw	65%	3,6 Kw	5 he	365 he	1 825 he	18 Kwh	7 Mwh
Conversion biogaz	Prémix	Vogelsang	1	42,0 Kw	80%	33,6 Kw	12 he	365 he	4 380 he	403 Kwh	147 Mwh
Conversion biogaz	Convoyeur	vis transfert	2	4,5 Kw	80%	7,2 Kw	18 he	365 he	6 570 he	259 Kwh	47 Mwh
Conversion biogaz	Trémie avanc.	Fond poussant	8	1,5 Kw	80%	9,6 Kw	18 he	365 he	6 570 he	1 382 Kwh	63 Mwh
Conversion énergie	local cogé	surpresseur	1	2,5 Kw	80%	2,0 Kw	24 he	365 he	8 760 he	48 Kwh	18 Mwh
Autre	Ventilateur		3	0,2 Kw	100%	0,6 Kw	1 he	365 he	365 he	2 Kwh	0 Mwh
Valo chaleur	Compresseur	air	1	2,4 Kw	80%	1,9 Kw	1 he	365 he	365 he	2 Kwh	1 Mwh
Autre	Pompe	jus de silos	1	3,5 Kw	100%	3,5 Kw	1 he	250 he	125 he	2 Kwh	0 Mwh
Conversion biogaz	Pompe	Vangen	1	15,0 Kw	25%	3,8 Kw	4 he	365 he	1 460 he	15 Kwh	5 Mwh
						0,0 Kw			0 he	0 Kwh	0 Mwh
						0,0 Kw			0 he	0 Kwh	0 Mwh
						0,0 Kw			0 he	0 Kwh	0 Mwh
						0,0 Kw			0 he	0 Kwh	0 Mwh
						0,0 Kw			0 he	0 Kwh	0 Mwh
						0,0 Kw			0 he	0 Kwh	0 Mwh

- Saisi des équipements par poste et détail

- Temps de fonctionnement

- % de charge de fonctionnement



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

1° Connaitre mes postes de consommation

Synthèse par poste de l'unité Test

A REMPLIR

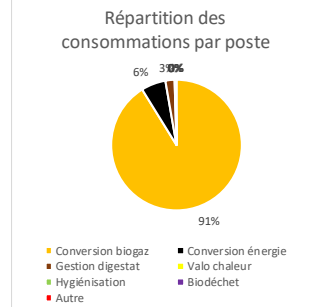
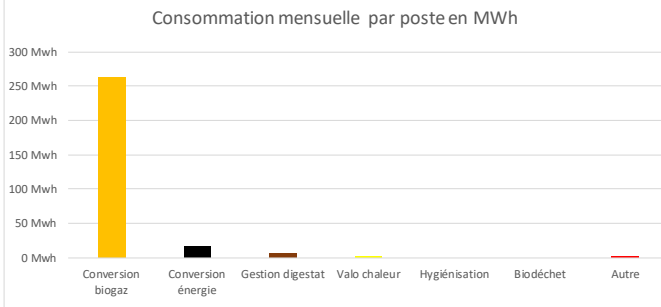
Achat électricité sur l'année	200 Mwh
Auto conso PV	90 Mwh
TOTAL	290 Mwh

Ecart entre achat électricité et calcul selon fonctionnement machine : 1% d'achat en + par rapport au calcul

Poste	Nombre machines	P tot max	P tot Moy en fonct.
Conversion biogaz	12	78 Kw	54 Kw
Conversion énergie	1	3 Kw	2 Kw
Gestion digestat	1	6 Kw	4 Kw
Valo chaleur	1	2 Kw	2 Kw
Hygiénisation	0	0 Kw	0 Kw
Biodéchet	0	0 Kw	0 Kw
Autre	4	4 Kw	4 Kw
TOTAL	19	93 Kw	66 Kw

Conso	
KWh/J	MWh/an
2 060 Kwh	263 Mwh
48 Kwh	18 Mwh
18 Kwh	7 Mwh
2 Kwh	1 Mwh
0 Kwh	0 Mwh
0 Kwh	0 Mwh
4 Kwh	1 Mwh
2 131 Kwh	288 Mwh

Commentaires libres :



- Identifier les gros postes de consommation de mon site
- Je compare les sommes de mes consommations à ma facture : y a-t-il des conso cachées ?
- Proposez les modifications de réglages (ex baisse d'agitation) avec validation de votre AMO/constructeur
- Mettre en pratique les baisses et visualiser les conséquences (croutage, moins de production de biogaz, ...)



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ **MT réduire les consommations/** MLT autoconsommation

2° *Me comparer aux autres pour identifier les « Victoires rapides » = postes où je peux réduire significativement mes consommations d'électricité*

- *Lors des groupes thématiques*
 - *Economie injection 22 sept*
 - *Economie cogé 4 nov*
 - *Réunion VAM hiver (adhérents et associés)*

- *Attention toutefois au comparaison trop rapide :*
 - *Ration différente*
 - *Nombre d'équipement*



- Envoi du fichier Excel aux sites intéressés
- À renvoyer à VAM pour le 14 octobre 2022
contactterrainvam@gmail.com



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

- Mathieu VECHAMBRE : Photovoltaïque (bâtiments, trackers, ombrières)
- Biomasse Thouarsaise : autoconsommation cogé sur site injection 200Nm³
- Vanessa et David PAILLAT : autoconsommation site cogénération si plafond BG16
- Aurélien BERARDENGO : groupe électrogène
- Benoit MATHIEU, Agrisoleil : gré à gré producteurs / consommateurs



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ **MLT autoconsommation**

- Mathieu VECHAMBRE : Photovoltaïque (bâtiments, trackers, ombrières)

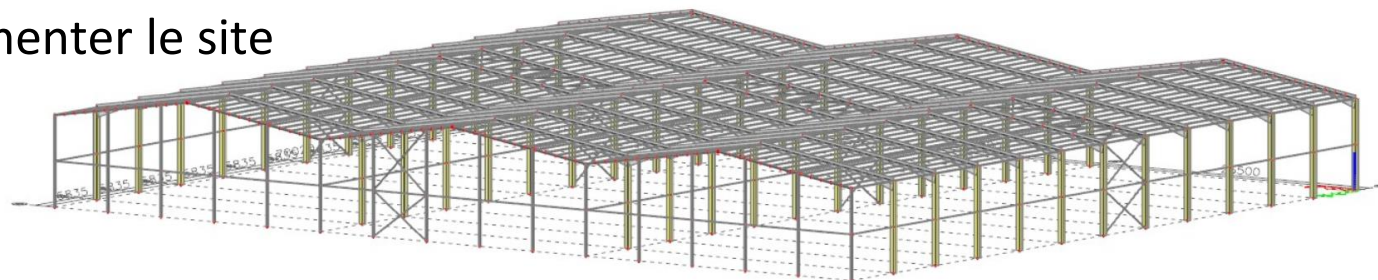


II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

- Biomasse Thouarsaise : autoconsommation cogé sur site injection 200Nm³
 - Projet collectif en Thouarsais de 200 Nm³ sur boucle GRDF : CIVE/Lisier
 - Nouveau tarif biométhane
 - Un business plan limite et maintenant impossible avec le prix de l'énergie non maîtrisée
 - 2 sujets travaillés :
 - Moteur de cogénération pour alimenter le site
 - couvertures des 3 silos de CIVEs



COUT COGENERATEUR	
Invest - Groupe de cogénération	301 500,00 €
Prix de maintenance All in avec huile	3,28 €/h
Overall 60000hr	59 500,00 €

PERFORMANCES TECHNIQUES COGENERATEUR	
Puissance électrique (sortie génératrice)	160 kWe
Consommation des auxiliaires	6,5 kWe
Puissance électrique (déduction besoin propre) PGH	153,5 kWe
Puissance thermique	155 kW PCI
Puissance Consommation gaz	386 kW PCI
Consommation annuelle à effacer (objectif fixé par le client)	1228 MWh/an

FONCTIONNEMENT COGENERATION	
Fonctionnement annuel cogé	8000 h
Durée total de fonctionnement cogé	120 000 h

BIOGAZ SUR SITE	
Cout production biogaz sortie digesteur	35 €/MWh

EFFACEMENT CHALEUR PAR CHAUDIERE	
Puissance chaudiere - (Besoin constant)	104 kWth
Valo maxi de la cogé	103,95 kWth
Coefficient de conversion PCI / PCS	0,90
Rendement de la Chaudière effacée	90%
Cout Valorisation chaleur	43,21 €/MWhth

EFFACEMENT ELECTRICITE	
Tarif moyen proportionnel (hors abonnement)-Valeur de départ de l'étude	170,00 €/MWh
Taxes hors TVA proportionnel	0,00 €/MWh
TURPE TCS Part proportionnelle	0,00 €/MWh
Cout d'achat électricité par variable	170,00 €/MWh
Prévision sur hausse du cour annuelle d'électricité	1,03

ECONOMIE EVENTUELLE A L'INVESTISSEMENT	
Invest - Chaudiere	- €
Invest - Torchere	- €
Réduction abonnement élec	

Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Nb d'heures de fonctionnement moteur	8 000	16 000	24 000	32 000	40 000	48 000	56 000	64 000	72 000	80 000	88 000	96 000	104 000	112 000	120 000

Production énergétique	
Energie Elec (MWh/an)	1 228
Energie Thermique produite (MWh/an)	1 240
Energie Thermique (MWh/an)	832

RECETTES auto-consommation	
Electricité substituée	208 760 €
Chaleur substituée	35 933 €
Economie abonnement Elec	0 €

DEPENSES exploitations	
Alimentation en biogaz	108 080 €
Maintenance	34 173 €
Total dépenses	142 253 €

DEPENSES Liées à l'investissement	
Investissement	301 500,00 €
Aléas	20 000,00 €
Coûts annexes	30 000,00 €
TOTAL DEPENSES annua	351 500,00 €

TOTAL ECONOMIES REALISABLES	
	79 007 €
	83 324 €
	87 771 €
	92 351 €
	97 069 €
	101 928 €
	106 933 €
	116 055 €
	125 331 €
	130 801 €
	136 434 €
	142 236 €
	148 212 €
	154 368 €
	160 708 €

Somme économies réalisables	1 762 527 €
Prix MWh énergétique	144,4 €

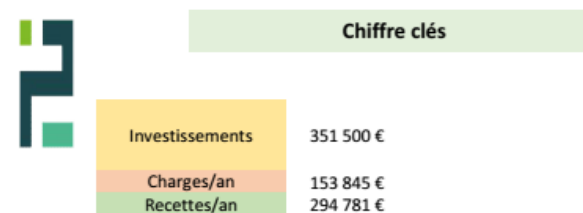
Répartition du coût de production si chaleur valorisée comme dans l'étude

Prix MWh el	115,1 €
Prix MWh th (base valorisable)	29 €

Energie thermique produite et non valorisée sur 15 ans	6126 MWh
--	----------

Besoin en alimentation biogaz	3088000 KWPCI/an
Soit	561455 Nm3/an de biogaz en qualité 55% CH4
	70 Nm3/h de biogaz en qualité 55% CH4

(Déduction chaudière) 51 Nm3/h de biogaz en + que fonctionnement actuel



Economies réalisables en moyenne/an 117 502 €
Temps de retour sur investissement 3,0





II ACTUALITES 3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ **MLT autoconsommation**

- Biomasse Thouarsaise : autoconsommation cogé sur site injection 200Nm³
 - Moteur de cogé = 25 % de la puissance injectée en biométhane
 - 200 Nm³ on passe à 150 Nm³ sauf mettre + de biomasse
 - Calcul du cout de production biométhane en marginale : 35 €/MWh
 - Production d'eau chaude > au besoin, perte d'énergie
 - Cout de production électrique à 144,4 €/MWh, intéressant, peut-être un peu sous estimé, **mais supérieur à notre BP de l'étude de faisabilité !**
 - Réflexion :
 - Mixte cogé/PV
 - PV avec stockage virtuel
 - Mise en stand bye du projet ?



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ **MLT autoconsommation**

- Vanessa et David PAILLAT : autoconsommation site cogénération si plafond BG16



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ **MLT autoconsommation**

- Aurélien BERARDENGO : groupe électrogène



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ **MLT autoconsommation**

- Benoit MATHIEU, Agrisoleil : gré à gré producteurs / consommateurs



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité :

CT contractualisation/ MT réduire les consommations/ MLT autoconsommation

Solutions envisagées par les adhérents :

- Groupe électrogène : 400€/MWé
- Photovoltaïque⁽¹⁾ jusqu'à 25% (bâtiments, trackers, ombrières) : 115 €/MWH
- autoconsommation cogé sur site injection 200Nm3 : 180 €/MWH
- autoconsommation site cogénération si plafond BG16
- gré à gré producteurs / consommateurs (à creuser)

(1) : investissement seul ou en collectif via une SAS par exemple



II ACTUALITES

3. Prix de l'électricité : impact financier

➤ COGENERATION

- Ref groupe VAM :
 - Electricité = 5 à 7 % du prix de vente (12,5€/MWh elec)
 - Elect x2 = baisse de marge de 40 %
 - Elect x3 =, marge < 0 € !!!

➤ INJECTION

- Ref groupe Prodiges 2:
 - Electricité = 15 % du prix de vente (13 €/MWh)
 - Marge de 25 à 40 €/MWh biométhane

Quid de l'évolution du coefficient L inflation ?

- Une augmentation du 10 % du L permet de couvrir un augmentation du prix de l'électricité de x2,5 à 3
- Mais il y a aussi les autres charges !!!



II ACTUALITES

4. en construction

Témoignages de solutions envisagées par les adhérents :

- Sécuriser mon chantier
- Suivre le planning
- Préparer la montée en charge
- Réceptionner le chantier en émettant des réserves
- Entretenir la relation avec les apporteurs de biomasse
- Détecter les fuites de gaz avant fin des garanties
- Recherche de salarié opérateur sur le site => formations CS RUMA : à nous tous de trouver des jeunes à former



Qui est intéressé pour détecter fuites de gaz ?

En plus des 9 sites VAM déjà identifiés, y a-t-il d'autres sites intéressés ?
VAM peut vous accompagner



II ACTUALITES

5. en fonctionnement

Témoignages de sujets sollicités par les adhérents :

- Economie
- Biologie
- Agronomie (groupe analyse)
- Sécurité
- Réglementaire (Agrément sanitaire, ICPE)
- Charte AAMF
- Voyage d'études
- => Formation continue / Flash info / Fiches techniques VAM / RDV indiv



II ACTUALITES

6. Agenda VAM

Quels sont vos besoins :

- en formation ?
- et fiches techniques ?



AGENDA VAM des formations et visites pour les AGRICULTEURS

Action 1 VAM pilotée par Mimi, Vanessa, Laurent, Mathieu, Philippe, Evelyne

Action 2 VAM pilotée par Christophe, Mathieu, Philippe

Action 4 VAM pilotée par Pierrick, Laurent, Aurélien, Philippe, Louis



FLASH INFOS

JUILLET 20
AOÛT 22

- 22 septembre : formation **économie** injecteurs + visite
- Début octobre : visites découverte de la méthanisation
- 4 novembre : formation **économie** cogénérateurs + visite
- 24 novembre : formation **agronomie** + visite
- 1^{er} décembre : formation **économie** injecteurs + visite
- 11-12-13 Janvier : **voyage d'études** Pays basques



AGENDA VAM com vers les ELUS

Action 3 VAM pilotée par Mimi, Vanessa, Aurélien, Philippe

- 30 août : Accueil de **France Agri Mer** (Ministère de l'Agriculture) à la demande d'AAMF sur 2 sites adhérents VAM
- 5 septembre : RDV avec Guillaume Riou, Vice Président **Région** nouvelle Aquitaine sur 1 site adhérent VAM
- Juillet à Septembre : Envoi courrier + RDV avec les **députés** sur plusieurs sites adhérents VAM
 - *Méthanisation agricole vertueuse*
 - *Filière professionnelle*
 - *... Mais de nombreux FREINS !!!*



- A chacun de nous d'être ambassadeurs vers les députés, ... récupérez auprès de VAM la note de sensibilisation



AGENDA VAM com vers les COLLECTIVITES

Action 3 VAM pilotée par Mimi, Vanessa, Aurélien, Philippe

Action 4 VAM pilotée par Pierrick, Laurent, Aurélien, Philippe, Louis

27 septembre 13h30 à 14h30 – Digestats et bonnes pratiques d'épandage (AILE)

18 novembre 13h30 à 14h30 – Bilan gaz à effet de serre et impacts de la méthanisation (AILE)

A chacun de nous d'être ambassadeurs vers les élus et chargés de missions des collectivités,
récupérez auprès de VAM les codes de connexion pour vous préparer (forme / arguments factuels)



AGENDA VAM com SCOLAIRES et GRAND PUBLIC

Action 5 VAM pilotée par Mimi, Vanessa



- PRÉSENTATION
- NOS ACTIONS
- LA MÉTHANISATION
- DES ATOUS
- TÉMOIGNAGES
- VAM EN IMAGES
- ACTUALITÉS
- RÉFÉRENCES

www.valeursagrimetha.fr



AGENDA VAM com SCOLAIRES et GRAND PUBLIC

Action 5 VAM pilotée par Mimi, Vanessa, Louis

10 septembre : portes ouvertes

17-18 septembre :

Journées Nationales du Biogaz

Organisées par AAMF

<p>JOURNÉES NATIONALES DU BIOGAZ</p> <p>Les agriculteurs méthaniseurs vous ouvrent leurs portes</p> <p>17 septembre de 11h - 18h à PRIN DEYRANCON</p> <p>DEMETER ENERGIES Le Grand Fief de George 79210 PRIN DEYRANCON</p> <p>CONTACT ET RENSEIGNEMENTS Vanessa BALONKER PAILLAT 06 48 35 85 23 plus d'infos sur viam.fr</p> <p>DEMETER ENERGIES 17 septembre</p>	<p>JOURNÉES NATIONALES DU BIOGAZ</p> <p>Les agriculteurs méthaniseurs vous ouvrent leurs portes</p> <p>18 septembre de 10h - 18h à CHAZELET</p> <p>AGRO-ECO Gaignemour 36170 CHAZELET</p> <p>CONTACT ET RENSEIGNEMENTS Sylvain PIMONT 06 15 75 33 81 plus d'infos sur viam.fr</p> <p>AGRO-ECO 18 septembre</p>	<p>JOURNÉES NATIONALES DU BIOGAZ</p> <p>Les agriculteurs méthaniseurs vous ouvrent leurs portes</p> <p>17 septembre de 10h - 17h à ALLASSAC</p> <p>METH'ALLASSAC BIOGAZ La Prade 19240 ALLASSAC</p> <p>CONTACT ET RENSEIGNEMENTS Jérôme BREUIL 06 89 26 97 09 plus d'infos sur viam.fr</p> <p>METHA'ALLASSAC BIOGAZ 17 septembre</p>	<p>JOURNÉES NATIONALES DU BIOGAZ</p> <p>Les agriculteurs méthaniseurs vous ouvrent leurs portes</p> <p>18 septembre de 13h - 18h à YVERSAY</p> <p>SAS PJF BIOENERGIE ZA Braille Quaille 86170 YVERSAY</p> <p>CONTACT ET RENSEIGNEMENTS Pierick SORAUJOT 06 12 68 60 65 plus d'infos sur viam.fr</p> <p>SAS PJF BIOENERGIE 18 septembre</p>	<p>JOURNÉES NATIONALES DU BIOGAZ</p> <p>Les agriculteurs méthaniseurs vous ouvrent leurs portes</p> <p>17 septembre de 10h - 17h à COULOUNIEUX-CHAMIERES</p> <p>LYCÉE AGRICOLE DE PERIGUEUX Domaine de La Peyronne 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES</p> <p>CONTACT ET RENSEIGNEMENTS François HERAULT 06 80 35 74 89 plus d'infos sur viam.fr</p> <p>LYCÉE AGRICOLE DE PERIGUEUX 17 septembre</p>
--	---	---	---	---

10-13 novembre : La ferme s'invite à Poitiers => des volontaires ? Répondez au doodle à venir SVP



II ACTUALITES 7. Actualité politique et réglementaire AAMF

- Hélène BERHAULT-GABORIT, Animatrice AAMF
- Yves DEBIEN, Administrateur AAMF et Référent territorial AAMF en Nouvelle Aquitaine
- Christophe FOUCHÉ, Pilote GT économie AAMF
- Pierrick SURAULT, Pilote GT CIVE AAMF
- Vanessa et David PAILLAT, Pilotes GT cogénération AAMF
- Aurélien BERARDENGO, Pilote GT injection AAMF



*Unis pour
partager
et innover*



<https://aamf.fr>

Actualités politiques et réglementaires AAMF au 2^{ème} semestre 2022

Version mise à jour le 15/09/2022

Yves DEBIEN, Référent territorial AAMF Nouvelle Aquitaine – 06 11 89 15 56

Laurent FAURE – 07 61 63 27 66 – lfaure@aamf.fr

Hélène BERHAULT-GABORIT – 07 87 86 53 01 – helene@aamf.fr

5 lois au 2^{ème} semestre 2022



- **Décret cultures** : paru le 04/08/2022
- **Loi Pouvoir achat** : parue le 16/08/2022
- **Loi ENR** : consultation et votes parlementaires à **l'automne 2022**
- **Loi Finances** : consultation et votes parlementaires en **décembre 2022**
- **Stratégie Française Energie Climat** : consultation et votes parlementaires au **2^{ème} semestre 2022**



➤ **Décret cultures : paru le 04/08/2022**

➤ **Qui est concerné ?** Les unités de méthanisation en service après le 01/01/2017 et incorporant des cultures principales.

➤ **AAMF a obtenu :**

- Que le seuil < 15% cultures dédiées du tonnage brut total ne change pas
- Que les CIVE, les prairies permanentes, zones tampons enherbées ne soient pas concernées par ce seuil
- Une date pivot flottante entre le 1^{er} et le 15 juin définie à l'échelle du département (et non une date unique nationale), ...

➤ **Ce qui change :**

- Véritable distinction entre la définition de cultures principales et CIVE.
- Date pivot du 1^{er} au 15 juin à partir de laquelle la culture en présence est considérée comme culture principale.
- Lien avec les déclarations PAC (prévoir traçabilité entre les exploitations apporteuse et l'unité de méthanisation)
- La moyenne triennale n'est plus systématique :
 - < 15% de cultures dédiées sur 3 ans pour les sites < 200Nm³ ou < 800 kwé
 - < 15% de cultures dédiées sur 1 an pour les sites > 200 Nm³ ou > 800 kwé (seuils RED II) (suivi annuel en cours de discussion avec la DGEC sur les modalités d'application)

Plus d'informations : décret ci-joint + mail aamf-forum du 05/08/2022

4 priorités AAMF au 2^{ème} semestre 2022



1. Mesures conjoncturelles face à **l'inflation**
2. **Simplifications** pour les unités en fonctionnement et en projet
3. Adapter les nouvelles réglementations à la **méthanisation agricole** (dont délais et tarifs d'achat cogénération et biométhane)
4. Développement structurel dans les **territoires**

1/ Mesures conjoncturelles face à l'inflation

8 Propositions AAMF :

1. **Indexation L et K**
2. **Gel de la baisse du tarif -0,5%/trimestre**
3. **Rallonge des délais de mise en service au-delà des 3 ans**
4. **Sécuriser les porteurs de projet face aux recours contentieux**
5. **Développement de l'autoconsommation**
6. **Aide d'Etat sur facture achat électricité**
7. **Etendre le dispositif aide Ukraine**

Pour en savoir plus :

- si vous êtes adhérents : helene@aamf.fr
- Si vous n'êtes pas encore adhérents ; contact adhésion : 06 70 20 17 50 – annelise@aamf.fr

2/ Simplifications pour les unités en fonctionnement et en projet



30 à 50 propositions AAMF en réponse aux attentes du gouvernement suite conflit Ukrainien dont :

1. **Guichet numérique unique de dépôt PC/ICPE**
2. **Annualiser la production de biométhane**
3. **Introduire un nouveau contrat d'achat cogénération BG 22/23**
4. **Basculement des sites de cogénération en injection**
5. **Garanties pour financer sous recours**

...

Pour en savoir plus :

- si vous êtes adhérents : helene@aamf.fr
- Si vous n'êtes pas encore adhérents ; contact adhésion : 06 70 20 17 50 – annelise@aamf.fr



3/ Adapter les nouvelles réglementations (énergétiques et agricoles) à la **méthanisation agricole**

AAMF travaille activement sur ces sujets à venir :

1. **Tarifs d'achat injection et cogénération à partir de septembre 2022**
2. **Loi RED II pour les sites > 200Nm³ ou > 800 Kwé automne 2022**
3. **ICPE déconditionnement Biodéchets 2783 automne 2022**
4. **Directive nitrate 2023**
5. **Matières Fertilisantes Socle Commun (MFSC) 2023**

Pour en savoir plus :

- si vous êtes adhérents : helene@aamf.fr
- Si vous n'êtes pas encore adhérents ; contact adhésion : 06 70 20 17 50 – annelise@aamf.fr

4/Développement structurel équilibré de la méthanisation agricole dans les **territoires**



AAMF travaille activement sur ces sujets à venir :

1. **Développement du Bio GNV, un carburant décarboné mature**
2. **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**
3. **Biomasse**

Pour en savoir plus :

- si vous êtes adhérents : helene@aamf.fr
- Si vous n'êtes pas encore adhérents ; contact adhésion : 06 70 20 17 50 – annelise@aamf.fr



II ACTUALITES

8. Nouveaux sujets techniques VAM

- ❑ Sécurité
- ❑ Digestat en AB
- ❑ Banc d'essai tracteurs Bio GNV



Groupe sécurité VAM

Qui veut rejoindre le Groupe sécurité VAM ?

7 adhérents VAM se sont déjà inscrits

Avez-vous besoin de commander des détecteurs 4 gaz ?

VAM peut faciliter les commandes

Vos besoins en formation « prévention risques gaz » ?

AAMF, SOREGIES et GRDF aux côtés des adhérents VAM pour y répondre



II ACTUALITES

9. Nouveaux sujets techniques VAM

Sécurité

Sécurité des personnes :

Nous saluons Quentin Lequeux, Adhérent AAMF

Avez-vous des détecteurs 4 gaz ? VAM peut faciliter les commander

Vos besoins en formations « prévention risques gaz », ... ? AAMF, SOREGIES et GRDF aux côtés des adhérents VAM pour y répondre

Sécurité sur site :

VAM a initié des démarche auprès des SDIS 86/79 (listing des sites, formation des équipes de pompiers sur site, exercices de mise en situation intégrant les préconisations de 2 adhérents VAM pompiers)

N'hésitez pas à en faire de même auprès des SDIS de vos départements



II ACTUALITES

9. Nouveaux sujets techniques VAM

☐ Digestat et agriculture bio

➤ 1° Les règlements disponibles

- Règlement initiale 2007/834
 - Puis abrogation au cours du temps :
 - EU 2008/889
 - EU 2018/848
 - EU 2021/1165
- L'important se sont les annexes l'annexe 1 ou 2 faisant référence au produit utilisable comme fertilisant après compostage ou fermentation anaérobie et référence à l'élevage intensif

➤ Directive EU 2011/92

- Définition de l'élevage intensif



RÈGLEMENT (CE) N° 889/2008 DE LA COMMISSION

du 5 septembre 2008

portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles

(JO L 250 du 18.9.2008, p. 1)

ANNEXE I

Engrais, amendements du sol et nutriments visés à l'article 3, paragraphe 1, et à l'article 6 *quinquies*, paragraphe 2



Autorisation	Dénomination Produits composés ou produits contenant uniquement les matières reprises dans la liste ci-dessous:	Description, exigences en matière de composition, conditions d'emploi

17. Installations destinées à l'élevage intensif de volailles ou de porcs disposant de plus:

- a) de 85 000 emplacements pour poulets, 60 000 emplacements pour poules;
- b) de 3 000 emplacements pour porcs de production (de plus de 30 kilogrammes); ou
- c) de 900 emplacements pour truies.




II ACTUALITES


9. Nouveaux sujets techniques VAM

☐ Digestat et agriculture bio :

- **2° Les notes de lectures produit par la CNAB, INAO**
 - 1 ou 2 parutions/an
- **3° Certificateurs**
 - Lecture et avis de ces textes et note de lecture
- **4° Transformateur final**
 - Cahier des charges interne
 - Dogmatisme sur certaines matières organiques dont le digestat



GUIDE de LECTURE du RCE n° 834/2007 et du RCE n° 889/2008
Version de mai 2021





GUIDE de LECTURE

POUR L'APPLICATION DES REGLEMENTS

- CE n° 834/2007 du Conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n°2092/91 et

- CE n° 889/2008 de la Commission du 5 septembre 2008 modifié portant modalités d'application du règlement (CE) n°834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles.

Version prenant en compte l'avis du comité national de l'agriculture biologique du 27 mai 2021.

Le présent guide a pour vocation d'aider les opérateurs, les organismes de contrôle et les structures de développement de l'agriculture biologique dans la lecture et dans l'application de la réglementation relative à la production biologique.

Ce document est évolutif en fonction des avis du Comité national de l'Agriculture Biologique de l'INAO (CNAB).

Les modifications apportées depuis la version de février 2021 figurent sur fond grisé (pages 4, 39/40, 46, 66 et 73).

Page 1/109

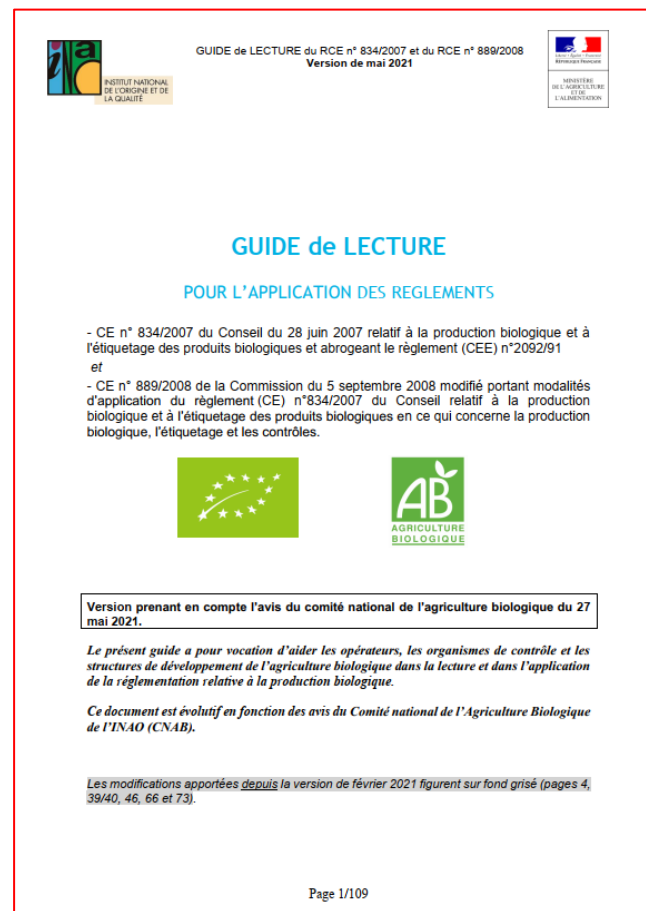


II ACTUALITES

9. Nouveaux sujets techniques VAM

☐ Digestat et agriculture bio :

- **Quelques particularités**
 - Un agriculteur bio qui livre du fumier/lisier doit récupérer obligatoire son quote part d'élément fertilisant
 - Déchet ménager du règlement EU
 - = Déchet de table trié à la source, pas de déconditionnement théoriquement
- **Quelles démarches pour le méthaniseur ?**
 - Simple courrier annuel à l'utilisateur final indiquant les catégorie d'entrants dans le digesteur
 - Démarche volontaire du site de méthanisation avec un certificateur



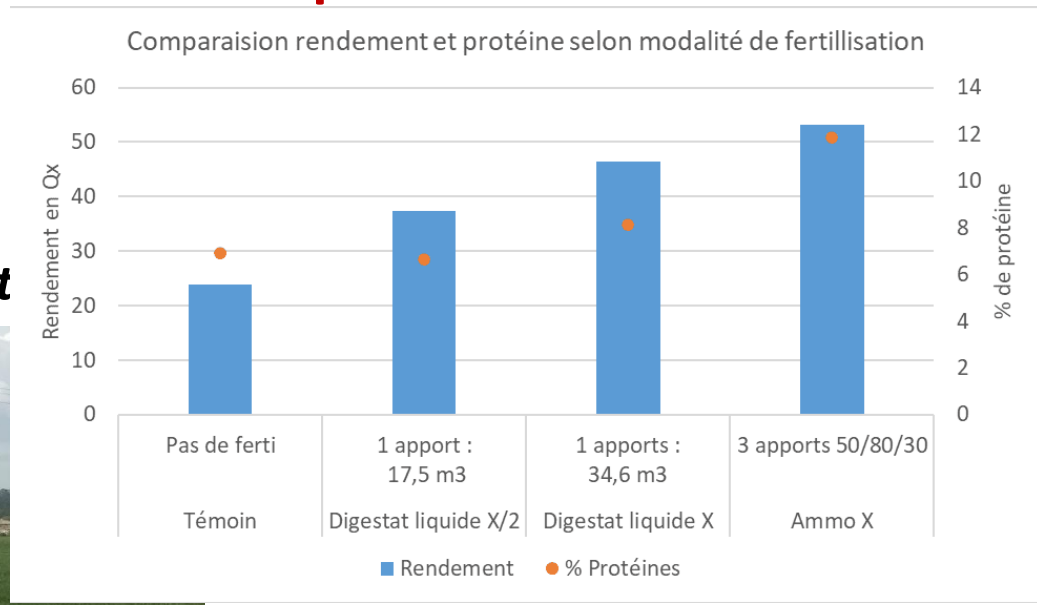


II ACTUALITES

9. Nouveaux sujets techniques VAM

☐ Digestat et agriculture bio :

➤ *Essai 2022 : CA 79/ACE : pour confirmer le positionnement*





II ACTUALITES

9. Nouveaux sujets techniques VAM

❑ Banc d'essai tracteur : Diesel / Bio GNV

➤ *Résultats des essais réalisés en Juin 2022
sur les fermes associées de la SAS Metha Bressandière*

➤ Didier LANGLOIS, Chambre Régionale d'agriculture





VAM est facilitateur
d'échanges et création de groupes
pour la réduction des coûts sur nos sites
(analyses agronomie, détection de fuites de gaz, achat
de détecteurs 4 gaz, achat d'électricité ou autre)



III VISITE de la SAS Energie Fermière

Mars 2022



Septembre 2022





MERCI à tous adhérents, associés et partenaires (www.valeursagrimetha.fr)
pour ces échanges

Nous restons à votre écoute :

PILOTES D'ACTIONS

Yves DEBIEN, SCEA la Baie des Champs (86)
Président VAM (06 11 89 15 56)

Vanessa BAUDRIER PAILLAT, SAS Demeter Energies (79)
Secrétaire VAM (07 68 35 85 23)

Laurent LAMBERT, SAS LMB Methalioux (86)
Trésorier VAM (06 87 09 83 61)

Mathieu VECHAMBRE, SAS Agrival Energies (17)

Christophe Fouché, SAS Métha Bel Air (86)

Philippe JALLAIS, Sorégies

Aurélien BERARDENGO, SAS Energies Fermières (86)

Pierrick SURAULT, SAS PJF Bioenergie (86)

Evelyne LOHUES, SAS Méthaconfolentais (16)

CONTACTS

Equipe VAM

Hélène BERHAULT-GABORIT

Chef de projets méthanisation

07 87 86 53 01, vienneagrimetha@gmail.com

Eric FABRE

Animateur méthanisation

06 29 26 30 83, contactterrainvam@gmail.com

Site grand public : www.valeursagrimetha.fr